

## Dans ce numéro

### 1. Éditorial

La distanciation sociale  
des personnes âgées.  
Situation en France

### And in English

Social Distancing of the  
Elderly, The Situation in  
France

### 2. Publications récentes

### 3. En ligne – Online

### 4. Agenda du mois

### 5. Master éthique à Strasbourg 2020- 2021

### 6. Trophée de l'éthique

### 7. Un prix pour l'éthique

### 8. Retenez dès à présent

### 9. L'AAMES

### 10. Soutenir l'éthique

### 11. Divers

## Préliminaire

Chers lecteurs et lectrices de notre Lettre du CEERE,

Partout dans le monde, des mesures sanitaires désormais drastiques tentent d'endiguer la pandémie de Covid 19. Les autorités publiques et sanitaires, invitent à vivre ces temps difficiles dans un esprit de responsabilité citoyenne et de solidarité. Dans une perspective éthique, nous vous enjoignons à observer ces dispositions au nom du bien commun et par respect pour tous les professionnels de santé qui sont en première ligne et risquent leur vie en prenant soin des malades.

Ce temps est difficile : à tous les malades, à toutes les personnes en deuil qui nous lisent, et à leur famille, nous redisons notre affection fraternelle. Un merci particulier à Patrick Karcher pour l'édito de ce mois écrit depuis le front gériatrique de la lutte contre le Covid-19.

Ce n'est qu'ensemble, en redécouvrant notre fraternité universelle, que nous prendrons conscience du primat des valeurs humanistes sur toute considération économique et marchande. « Ce que révèle cette pandémie, affirme le Président Macron, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » (12 mars 2020). Espérons que cette résolution se concrétise.

Prenez bien soin de vous, des vôtres, de tous ceux et celles qui vous entourent.

**Marie-Jo Thiel**, directrice du CEERE

## Foreword

Dear readers of our CEERE Newsletter,

All over the world drastic health measures are being put in place to contain the Covid-19 pandemic. The public and health authorities invite us to live through these difficult times in a spirit of civic responsibility and solidarity. From an ethical perspective, we urge you to observe these provisions in the name of the common good and out of respect for all health professionals who are on the front lines and risk their lives while caring for the sick.

These are difficult times: to all the sick, to all the bereaved who read our Newsletter, and to their families, we reiterate our fraternal affection.

Special thanks to Patrick Karcher for this month's editorial written from the geriatric front in the fight against Covid-19.

It is only together, by rediscovering our universal brotherhood, that we will become aware of the primacy of humanist values over all economic and commercial considerations. What this pandemic reveals, as the President, Macron says, "is that there are goods and services that must be placed outside the laws of the market" (12 March 2020). Let us hope that this resolution will become a reality.

Kindly take good care of yourself, of your family, of everyone around you.

**Marie-Jo Thiel**, Director of CEERE

## Éditorial



**La distanciation sociale des personnes âgées. Situation en France.** Depuis le XVIème siècle, le monde a connu en moyenne trois pandémies par siècle et même si nous avons été épargnés depuis 1968, la menace persistait : les épidémies du coronaravirus-SRAS en 2002-2003 et grippe H5N1 en 2005-2006 en témoignent. Depuis le 12 mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est devenue la première pandémie du 21<sup>e</sup> siècle.

Si elle n'a pas encore atteint son acmé, notamment en Europe, elle met déjà rudement à l'épreuve notre société : son économie, mondialisée, fondée sur le libre-échange, est à l'arrêt ; son système sanitaire, déjà précarisé par des années de restriction, est débordé ; la société civile, dans une ambiance de crise de confiance vis-à-vis des dirigeants et des experts, a du mal à se fédérer pour lutter. Comme le dit Jean-Luc Nancy « La loupe virale grossit les traits de nos contradictions et de nos limites »<sup>1</sup>

Une situation aussi exceptionnelle peut conduire « à remettre en cause la hiérarchie des valeurs qui fondent les recommandations relatives à l'éthique »<sup>2</sup>. Des restrictions des libertés fondamentales sont ainsi mises en œuvre depuis le début de l'épidémie : mise en quarantaine des personnes à risque, confinement, distanciation sociale, fermeture des frontières, isolement, voire, comme en Chine, géolocalisation des malades... Ces mesures ne sont, bien sûr, pas nouvelles : les léproseries existent depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle et plus récemment, l'enfermement des patients tuberculeux réfractaires au traitement a été pratiqué dans l'Etat de New-York<sup>3</sup>.

La dérogation aux règles habituelles est prévue par la loi : l'état d'urgence sanitaire, en respect de l'article 74 de la constitution a ainsi été voté le 22 mars. Il autorise le Premier ministre à prendre par décret des mesures limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion.

Néanmoins, s'il peut devenir indispensable pour le bien public de restreindre les droits individuels, il est essentiel que ces mesures répondent à des critères stricts. L'OMS a ainsi défini en 2002 des principes, dits de Syracuse, destinés à protéger l'individu dans ces situations : la restriction doit être décidée conformément à la loi, elle doit, en l'absence d'alternatives moins interventionnistes, répondre à un objectif d'intérêt général, sans discrimination et se fonder sur des faits scientifiques.<sup>4</sup>

Les restrictions de liberté, pour être acceptées, doivent être clairement expliquées de manière à « engager la société tout entière dans une véritable démarche de responsabilité »<sup>5</sup>. Il faut, par ailleurs, que la société aide ceux qui vont souffrir des mesures destinées à protéger le bien public et qu'elle mette en place des dispositions pour atténuer ces conséquences notamment pour les populations les plus fragiles : pauvres, sans domicile fixe, sans papiers, personnes âgées...

La faiblesse actuelle dans la prise en charge des personnes fragilisées par l'âge rend ces restrictions particulièrement difficiles à vivre. Si l'annonce de l'interdiction des visites dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées a ainsi soulevé une vague de protestation, c'est que la distanciation sociale y existait déjà de fait. L'interdiction des visites mais aussi des sorties des résidents, décidée avant que le confinement général ne soit décrété, stigmatisait une fois encore cette population soumise à une loi d'exception qui n'a été discutée ni avec les associations, ni avec les professionnels et encore moins avec les personnes âgées elles-mêmes. Enfin cette restriction des libertés n'a été accompagnée d'aucune mesure permettant d'en atténuer la dureté : les professionnels, quand ils ne sont pas eux-mêmes malades, font de leur mieux pour pallier la solitude majorée des résidents et aux aides fréquemment apportées par les familles.

Nous espérons tous la fin de l'épidémie et des mesures de confinement. Souhaitons qu'alors nous puissions réfléchir collectivement à la distanciation sociale dont sont victimes, en temps normal, les plus âgés.

**Patrick Karcher**, praticien hospitalier gériatre, chercheur associé UMR 7117 Archives Henri Poincaré, Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies.

### *And in English*

#### **Social Distancing of the Elderly, The Situation in France**

Since the 16<sup>th</sup> century, the world has experienced an average of three pandemics per century and even though we have been spared since 1968, the threat persisted: the SARS coronavirus epidemics in 2002-2003 and the H5N1 influenza in 2005-2006 bear witness to this. Since March 12, 2020, the Covid-19 epidemic has become the first pandemic of the 21<sup>st</sup> century. While it has not yet reached its peak, particularly in Europe, it is already severely testing our society: its globalized economy, based on free trade, has come to a standstill; its health care system, already weakened by years of restrictions, is overwhelmed;

<sup>1</sup>[https://www.youtube.com/watch?v=Msu0hAJXdhw&feature=share&fbclid=IwAR2SaW5AsAz\\_tCxt\\_lvc2LVGm7DR9oKEvgcn1\\_A\\_CyS-v4wkGRq0FrZd70KM](https://www.youtube.com/watch?v=Msu0hAJXdhw&feature=share&fbclid=IwAR2SaW5AsAz_tCxt_lvc2LVGm7DR9oKEvgcn1_A_CyS-v4wkGRq0FrZd70KM)

<sup>2</sup> CCNE, Avis 106, « Questions éthiques soulevées par une possible pandémie grippale », 5 février 2009.

<sup>3</sup> Coocker R., "Tuberculosis, non-compliance and detention for the public health", *Journal of Medical Ethics*, 2000; 26:157-159.

<sup>4</sup> OMS/ WHO, « Considérations éthiques dans l'élaboration des mesures de santé publique face à une pandémie de grippe », 2007.

<sup>5</sup> CCNE, « La contribution du CCNE à la lutte contre COVID-19 : Enjeux éthiques face à une pandémie ». 13 mars 2020.

civil society, in an atmosphere of a crisis of trust in leaders and experts, is finding it difficult rally together to fight. As Jean-Luc Nancy says, "The viral loupe is magnifying the traits of our contradictions and our limits".<sup>1</sup>

Such an exceptional situation can lead to a "reappraisal of the hierarchy of values on which ethical recommendations are based".<sup>2</sup> Restrictions on fundamental freedoms have thus been implemented since the beginning of the epidemic: quarantine of people at risk, confinement, social distancing, closure of borders, isolation, or even, as was the case in China, glocalization of patients... These measures are certainly not new: leprosy have existed since the 8<sup>th</sup> century and more recently, the confinement of tuberculosis patients who are resistant to treatment has been practiced in the State of New York,<sup>3</sup> in the USA.

Dispensation from the usual rules is provided for by the law: the state of emergency in a health crisis, in compliance with article 74 of the constitution, was thus voted on March 22, 2020. It authorizes the Prime Minister to take measures by decree limiting the freedom to come and go, the freedom of enterprise and the freedom of assembly. However, while it may become imperative for the public good to restrict individual rights, it is essential that such measures meet strict criteria. In 2002, the WHO thus defined the so-called Syracuse principles for the protection of the individual in such situations: such restrictions must be decided in accordance with the law, must in the absence of less interventionist alternatives, fulfil the purpose of being in the general interest, must be without discrimination and based on scientific facts.<sup>4</sup>

In order to be accepted, restrictions on freedom must be clearly explained in such a manner as to "engage society as a whole in a genuine process of responsibility".<sup>5</sup> Furthermore, society must help those who will suffer from measures designed to protect the public good and must put in place measures to mitigate these consequences, particularly for the most vulnerable populations: the poor, the homeless, the undocumented, the elderly, etc.

The current weakness in the care of people made vulnerable by age makes these restrictions particularly difficult to live with. If the announcement of the ban on visits to residential institutions for the elderly has thus raised a wave of protest, it is because social distancing already existed de facto. The ban on visits and on residents' outings, which was decided before the general confinement was decreed, once again stigmatized this population, which was already subject to an exceptional law that was not discussed either with associations or professionals, and even less so with the elderly themselves.

Finally, this restriction of freedoms was not accompanied by any palliative measures to mitigate its harshness: professionals, when they are not sick themselves, do their best to compensate for the increased loneliness of the residents and the assistance frequently provided by families.

We all hope for an end to the epidemic and the confinement measures in place. Let us hope that we can then collectively reflect on the social distancing that the elderly suffer from, even in normal times.

**Patrick Karcher**, hospital geriatric practitioner, associate researcher at the UMR 7117 Archives Henri Poincaré, Philosophy and Research in Science and Technology.

**Translation Mic Erohubie**

## Publications récentes

**Jérôme Garcin, *Le dernier hiver du Cid*, Prix Renaudot 2019, Collection NRF Gallimard**

Gérard Philippe, acteur français déjà mythique de son vivant, est mort à 36 ans, en novembre 1959. Apparemment, il n'a jamais su la gravité de sa maladie qui s'était déclarée durant l'été, ses médecins, à la demande de son épouse, ayant accepté de ne pas lui révéler qu'il était atteint d'un cancer du foie incurable à brève échéance. La nouvelle de sa disparition, de ce fait complètement inattendue pour l'immense majorité des français et du monde, fut un véritable cataclysme à l'époque et tous ses contemporains et au-delà n'ont pas oublié ou évoquent encore son rôle emblématique du Cid dans la pièce éponyme de

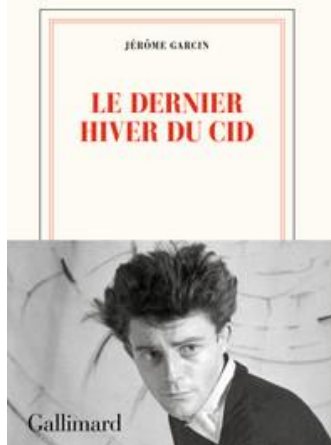
<sup>1</sup>[https://www.youtube.com/watch?v=Msu0hAJXdhw&feature=share&fbclid=IwAR2SaW5AsAz\\_tCxt\\_lvC2LVGm7DR9oKEvgcn1\\_ACyS-v4wkGRq0FrZd70KM](https://www.youtube.com/watch?v=Msu0hAJXdhw&feature=share&fbclid=IwAR2SaW5AsAz_tCxt_lvC2LVGm7DR9oKEvgcn1_ACyS-v4wkGRq0FrZd70KM)

<sup>2</sup> CCNE, Recommendation n° 106, "Ethical Issues raised by a possible pandemic influenza" February 5, 2009.

<sup>3</sup> Cocker R., "Tuberculosis, non-compliance and detention for the public health", *Journal of Medical Ethics*, 2000; 26:157-159.

<sup>4</sup> WHO, Ethical considerations in developing a public health response to pandemic influenza, 2007.

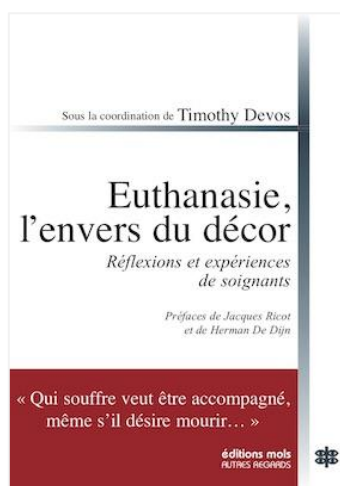
<sup>5</sup> National Consultative Committee on Ethics (French acronym, CCNE), "The contribution of the CCNE to the fight against COVID-19: Ethical challenges in the face of a pandemic". March 13, 2020.



Corneille (Gérard Philippe a été enterré revêtu de son costume de scène) et cet acteur fabuleux « se préparant à jouer son plus grand rôle, celui d'un éternel jeune homme » ! Au sortir de la deuxième guerre mondiale, il incarnait un avenir rayonnant, espoir fracassé en plein vol par la maladie et la mort. Jérôme Garcin son gendre, époux de sa fille Anne-Marie âgée de 5 ans au moment de la disparition de son père, relate 60 ans après, sous la forme d'un journal, les derniers mois de la vie de cet acteur encensé et « plein d'avenir ». Malgré une extrême fatigue, il croyait dit l'auteur (ou voulait croire ?), « avoir la vie devant lui » et jusqu'à la dernière minute (il est mort brutalement, d'une probable embolie pulmonaire), il faisait des projets pour incarner Hamlet, le Comte de Monte-Cristo au cinéma, ou relisait et annotait des tragédies grecques... ! Un des grands intérêts de ce livre, parmi beaucoup d'autres, est de nous obliger à interroger les

effets sur le patient mais aussi son entourage, d'une vérité cachée, comme cela était encore monnaie courante à l'époque. A entendre, à travers l'écrit de Jérôme Garcin, l'angoisse et la détresse de son épouse, on peut s'interroger sur leurs effets plus ou moins conscients sur l'énergie que déployait G.P., déjà aux portes de la mort, pour se projeter dans un avenir balisé de projets. Percevait-il, conscient de sa faiblesse dont il ne voyait pas le bout et des non-dits qui l'entouraient, l'issue fatale et voulait-il protéger les siens ou était-il dans l'illusion d'une prochaine guérison ? On reste désemparé, à la lecture de ce livre, face à l'absence de communication entre lui, sa famille et ses médecins, sur la réalité de son départ et par la très probable violence d'une mort inattendue pour ses enfants. De nos jours, la question de l'information au patient se pose bien évidemment différemment mais reste tributaire de la volonté de celui-ci de connaître ou non la vérité pour affronter la mort.

**Anne Danion-Grilliat**, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la Faculté de médecine de Strasbourg, praticien attaché aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, membre du CEERE et présidente du Conseil d'Orientation du Site d'appui alsacien de l'Espace Régional Éthique Grand Est (EREGE).



**Timothy Devos, Euthanasie, l'envers du décor. Réflexions et expériences de soignants. Préfaces de Jacques Ricot et de Herman de Dijn. Wavre, Ed. Mols, coll. Autres regards, 2019, 233 pages, 23€**

L'ouvrage dirigé par un professeur d'hématologie aux Hôpitaux universitaires de Leuven (B) réunit les contributions de 10 professionnels de santé investis en Belgique où l'euthanasie a été légalisée il y a quinze ans. Il est éclairé aussi par deux préfaces émanant de philosophes connus : Jacques Ricot et Herman De Dijn. Complété par un « petit lexique à l'usage des non-soignants », il offre une lecture remarquable de ce que le titre dénomme très justement « l'envers du décor » : en somme l'expérience, le vécu, les réflexions, les questions des soignants. Il propose de très nombreux cas cliniques qui illustrent concrètement ce dont on ne peut en général pas parler sous peine d'être montré du doigt, taxé de « rétrograde ». C'est en effet, pour

moi, le premier ouvrage de ce type et je dois dire que je m'en réjouis énormément. On ne peut pas juste faire croire à l'opinion publique que lorsque l'on euthanasie quelqu'un, ça ne pose pas de question et que « tout va bien, Mme la Marquise ».

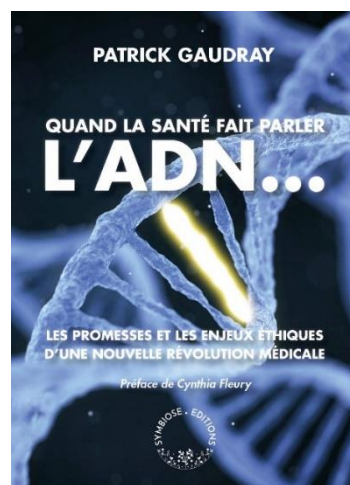
Pour autant il ne s'agissait pas de tomber dans l'excès inverse et de faire croire que les médecins euthanasieurs sont tous des monstres sans conscience... Comme le rappelle Ricot, avec cet ouvrage on n'est pas dans « des a priori idéologiques » : « ceux qui pratiquent l'euthanasie ne sont pas stigmatisés », mais pas non plus encensés à coup de pathos à l'instar de ce que font l'immense majorité des médias.

Les auteurs qui s'expriment sont des médecins ou des infirmiers exerçant en psychiatrie, oncologie, soins palliatifs, maladies infectieuses, dont certains sont formés en philosophie et en éthique. Ils font droit à leur expérience concrète à partir de situations précises, des discours, des « pentes glissantes » du langage dès lors qu'on « y a droit » ; ils évoquent tous les types de souffrance puisque c'est elle qui est toujours invoquée pour justifier l'euthanasie ; ils dénoncent une difficulté majeure, sociétale, à faire entendre l'objection de

conscience, très mal vue et réduite à son niveau individuel : l'hôpital qui avait intégré l'interdiction des euthanasies dans son règlement intérieur, est sommé de « se mettre en règle ». Et n'est-ce pas trompeur de qualifier l'euthanasie de « mort naturelle », ou encore de cacher l'identité des médecins euthanasieurs ? Et puis ne faut-il pas reconnaître avec les soignants « qu'avec la normalisation de l'euthanasie une nouvelle forme de paternalisme a réellement fait son entrée dans le monde médical belge. Car finalement, c'est bien le médecin qui décide si oui ou non la demande d'euthanasie sera acceptée. ». Ce n'est pas le patient dans son autonomie qui décide en dernière instance... Pourtant le médecin est lui-même pris entre le marteau et l'enclume : « en donnant au citoyen un soi-disant droit de choisir quand sa vie ne vaut plus la peine d'être vécue, note un médecin oncologue, la société instrumentalise le médecin » - « j'entends des médecins, dit un infirmier, en réelle souffrance devant les demandes insistantes d'euthanasie et devant la pression de certaines familles. » Et que dire de cette jeune fille qui avait tenté de se suicider et à qui on propose... l'euthanasie.

Un ouvrage à mettre entre toutes les mains (d'autant qu'il se lit très facilement) et en particulier des décideurs politiques afin qu'ils prennent la mesure d'une loi légalisant l'euthanasie. Car ne l'oublions pas, la transgression d'un interdit – parfois nécessaire – conforte les valeurs éthiques d'une société. La légalisation de l'interdit de tuer via l'euthanasie aliène un interdit anthropologiquement structurant.

**Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE**



**Patrick Gaudray, *Quand la santé fait parler l'ADN... Les promesses et les enjeux éthiques d'une nouvelle révolution médicale*, Préface de Cynthia Fleury, Symbiose éditions, 2019, 220 pages, 19 €.**

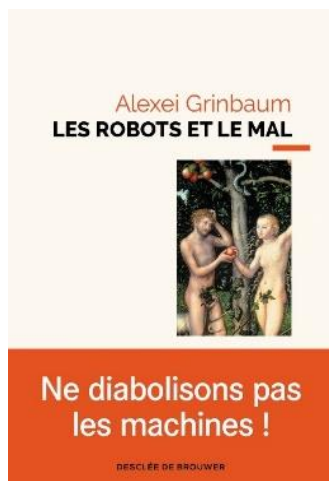
Généticien, directeur de recherche au CNRS et ancien membre du Comité Consultatif National d'Éthique et du comité Éthique et Cancer, Patrick Gaudray partage ici avec le lecteur des informations de première main : ayant lui-même participé aux travaux qui ont conduit au séquençage du génome humain, il nous fournit avec des critères scientifiques, ce qu'il en est de la recherche génétique, de son utilité et de ses limites, et ce que nous pouvons en espérer aujourd'hui et demain (en distinguant les deux moments). Car l'auteur est aussi, comme le rappelle Cynthia Fleury, « un humaniste d'une vigilance éthique extrême, toujours soucieux d'aller déconstruire les évidences et

surtout les mystifications possibles de la tentation technicienne, et notamment génomique ». Ayant eu l'occasion d'échanger avec celui qui fut alors encore membre du CCNE tandis que j'étais au Groupe européen des sciences et nouvelles technologies, je partage personnellement cette appréciation.

L'ouvrage a comme objectif d'éclairer la question de savoir si la capacité d'ingénierie du vivant est « un progrès pour l'humain et l'humanité » et de « donner des éléments, du carburant à cette réflexion pour contribuer à donner un sens à notre vie, en particulier notre vie sociale, face à un univers technoscientifique qui biaise la notion de progrès en la découplant justement des questions de sens. » Il est construit en trois parties sans titre. De la première, on pourrait dire qu'elle cherche à rejoindre son lecteur à travers les questions qu'il se pose : c'est quoi la santé, la « normalité » génétique, la « prédiction », l'épigénétique, le lien avec les maladies chroniques ? L'auteur n'hésite pas à évoquer des situations concrètes où, parlant à la première personne, il illustre l'imaginaire autour de la génétique, le besoin de mettre un nom sur des pathologies, le jargon technique employé par certains professionnels...

Dans la seconde partie, on passe à une analyse de ce qui est convoqué par la médecine génomique : les Big Data, les biothèques et biobanques, l'ingénierie du vivant, l'objectif de la médecine en la matière : aller mieux ou viser la perfection, améliorer ou optimiser la santé... Un film comme *Gattaca* en prélude de cette partie illustre combien nous guette le « trop » au risque, et c'est l'objectif de la dernière partie, d'en perdre le sens. L'auteur y pose des questions essentielles qui doivent être présentes en toute évaluation : l'interrogation éthique, celle du sens de ce que nous faisons, celle de ce qu'on peut espérer : une médecine génomique au service de qui, de quoi, en vue de quel changement/amélioration ? Au final, voici un ouvrage facile à lire, à l'information sûre et compréhensible, et qui ne cède rien aux sirènes d'une certaine conception du progrès. On ne saurait que le recommander au plus grand nombre.

**Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE**



**Alexei Grinbaum, *Les Robots et le mal*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019, 216 p., 19,90 €.**

Physicien et philosophe, l'auteur est professeur d'éthique des sciences et chercheur au laboratoire de philosophie des sciences (LARSIM) du CEA-Saclay.

Alexei Grinbaum nous interpelle sur le lien entre l'intelligence artificielle et la culpabilité morale. La machine doit-elle endosser une partie de la responsabilité ? « *Comment faire pour que les concepts du bien et du mal restent purement humains, et que les machines ne se substituent pas à nous ?* » (p. 15)

Le fondement de sa méthode d'analyse est l'homologie, qu'il définit comme « *une ressemblance qui ne présuppose pas, et même réfute, toute identité ou identification entre les objets ou les phénomènes comparés.* » (p. 35) L'auteur vise à établir une homologie, fondée sur un motif fonctionnel, entre

technologies numériques et mythes, en leurs quatre sens : littéral, symbolique, rationnel et théologique. Il veut « *tirer des enseignements éthiques des motifs atemporels et invariants* » (p. 36) L'une de ses homologies met en lien mystères antiques et technologies numériques. Leurs concepteurs seraient des initiés dont le secret est qu'eux-mêmes ne possèdent pas toute la connaissance... Ils chercheraient donc à obtenir une indistinction fonctionnelle de laquelle naissent des problèmes éthiques.

Dans son deuxième chapitre, l'auteur constate que l'information est « asémantique » pour l'ordinateur. Il propose de conférer à l'objet informatique le statut spécial d'« *individu numérique* » (p. 75). Celui-ci est conçu pour l'information et donc aussi la délation, pas pour la vérité. Il n'a que des moyens programmés, finis, probables, corrélatifs pour distinguer vérité et mensonge. Dès lors comment lui demander de trancher dans un conflit insoluble ? Cela reviendrait à questionner la machine, le concepteur et l'utilisateur ; chacun risquerait d'être en cause et responsable ! C'est pourquoi le thème principal de l'auteur est que « *recourir au hasard est la seule solution dès lors qu'un système informatique est impliqué dans un dilemme éthique.* » (p. 22) Il s'agit de poser un geste méta-éthique : « *affranchir l'intelligence artificielle de tout jugement éthique* » (p. 101), par-delà le bien et le mal. De là, Alexei Grinbaum va déduire la valeur éthique du hasard (chapitre 4). Puisque notre conscience ne peut être pleinement éclairée, il nous faut un espace pour la confiance. Or le hasard, en abolissant le calcul – donc l'intention (cachée) du concepteur –, favorise la confiance.

En lui-même l'individu numérique ne partage pas de valeur éthique avec nous ; cela ne veut pas dire qu'il n'a pas de valeur éthique... ose l'auteur dans le dernier chapitre. Il pose ici une métaphysique de l'individu numérique : une métanumérique.

L'on sera intéressé par l'application subtile de l'homologie à des éléments de culture grecque ou biblique. Cette méthode permet de dégager des réflexions innovantes et convaincantes.

**Arnaud Markert**, Enseignant de culture religieuse, Collège épiscopal Saint Etienne, Strasbourg

En ligne - Online

## En ligne - Online



À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web **Canal C2 Éthique** ou sur les sources indiquées ci-dessous :

- À partir du 10 février Pédocriminalité et dispositif juridique. Magalie Nord Wagner (unistra) invitée de Marie-Jo Thiel :

<https://rcf.fr/culture/histoire/pedocriminalite-et-dispositif-juridique-dans-l-histoire>

- Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2020 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendeethique.eu/programme-2020/>

- Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « **Mort traumatique, deuil traumatique** » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

- **L'Église face aux abus sexuels sur mineurs**, Marie-Jo Thiel au micro de Laetitia de Traversay, sur RCF - *Des livres et vous* - Émission du 27/09/2019 (durée : 15 mn) : <https://rcf.fr/culture/livres/l-eglise-face-aux-abus-sexuels-sur-mineurs>
- **Forum européen de Bioéthique « Mon corps est-il à moi ? » du 28 janvier au 02 février 2019 à Strasbourg** : Le replay est accessible sur la chaîne YouTube du FEB : <https://www.youtube.com/user/FEBioethique>
- Depuis samedi 27 avril 2019, émission hebdomadaire « **Au-delà des abus** », RCF **Alsace**, diffusion tous les lundis à 19H12 (durée 15') – présentation **Marie-Jo Thiel**. Actuellement son invitée est Anne Danion-Grillat : <https://rcf.fr/spiritualite/au-dela-des-abus>
- **Les Rencontres de bioéthique à Sciences Po : Bioéthique, des défis politiques et sociétaux ?** Captation de la soirée organisée le 19 février à Sciences Po Paris, dans le cadre des États généraux de la bioéthique : <http://www.espace-ethique.org/ressources/captation-int%C3%A9grale/les-rencontres-de-bio%C3%A9thique-%C3%A0-sciences-po-bio%C3%A9thique-des-d%C3%A9fis>
- Émission RCF Alsace « **L'heure de Talitha** » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-de-talitha>
- Émission RCF Alsace « **Eurêka** » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Une fois par mois, le CEERE est partie prenante. Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>  
Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web [Canal C2 Éthique](#). Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](#) des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)

## Agenda



Compte-tenu des mesures de confinement prises par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid 19, les événements que nous avons prévus de signaler pour ce mois d'avril ont été annulés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés si certaines manifestations sont reprogrammées ultérieurement. En cas de doute sur le maintien de certaines manifestations, veuillez contacter les organisateurs directement.

## Master éthique à Strasbourg 2020/2021



Candidatures ouvertes sur la plateforme [eCandidat](#) jusqu'au 15 juin 2020 ! Un master en éthique interdisciplinaire, pourquoi pas vous ? [Renseignez-vous et inscrivez-vous \(cliquez\) !](#)

**NOUVEAU : MASTER TRILINGUE (FR-DE-EN) INTERDISCIPLINAIRE EN ÉTHIQUE dès septembre 2020, plus d'information en ligne !**

### **Master in Ethics 2020/2021**

**Applications for an international Master in interdisciplinary Ethics (Fr-En-De) are opened until June 15, 2020. [More information on our website, click!](#)**

**NEW: Master in Interdisciplinary Ethics opens at the start of academic year in September 2020! [More details online!](#)**

## 6<sup>e</sup> édition des trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique



La 6<sup>e</sup> édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique est lancée. La sélection des lauréats s'effectuera en octobre à partir des ouvrages publiés par des chercheurs et enseignants entre le second semestre 2017 et le premier semestre 2020. L'éthique étant transversale à toutes les disciplines, il n'y a pas de

restriction a priori sur les thématiques éthiques qui peuvent être développées dans les ouvrages.

Les ouvrages – si possible en deux exemplaires – peuvent être envoyés à l'adresse :

Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique  
Fondation Ostad Elahi – éthique et solidarité humaine  
59 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

La cérémonie de remise des Trophées aura lieu en novembre au CNAM (Paris) sous la présidence du professeur Didier Sicard, président d'honneur du Comité consultatif national d'éthique. [Pour en savoir plus, cliquez](#)

Un prix pour  
l'éthique

## Un prix pour l'éthique : postulez !

L'Association de Théologiens pour l'Étude de la Morale (ATEM) organise un prix pour récompenser un texte qui rend compte des recherches d'un(e) jeune éthicien(ne) et qui sera publié dans la *Revue d'Éthique et de Théologie Morale* (RETM). Le prix est de 1000 euros. Les candidat(e)s doivent avoir terminé leur master en éthique théologique ou philosophique depuis moins de 3 ans, ou être inscrit(e)s dans un cycle doctoral, ou avoir soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans.

Le texte soumis au concours doit être au format de la RETM : 30 000 signes (tout compris), avec un résumé de 800 signes et 5 mots-clés.

Le sujet de l'article peut être en éthique théologique (théologie morale fondamentale, théologie morale appliquée à un domaine particulier : éthique biomédicale, éthique sociale, éthique de l'environnement, éthique familiale, etc.) ou en éthique philosophique (fondamentale ou appliquée). Il rend compte des recherches menées dans le cadre du doctorat ou du master.

Le prix de 1000 euros sera décerné à l'occasion du colloque annuel de l'ATEM (26-28 août 2020 à Louvain-la Neuve) où le lauréat sera invité et pris en charge (le remboursement des frais de transport ne dépassera pas 200 € sur justificatif). Son article sera publié dans la RETM avec mention du prix. Le lauréat recevra un abonnement à la revue d'un an.

Le jury de ce prix sera le comité de rédaction de la RETM.

**Date limite des dépôts : 15 avril 2020 – contact : [alain.thomasset@jesuites.com](mailto:alain.thomasset@jesuites.com)**

Retenez dès à  
présent

## Retenez dès à présent

***Colloque de présentation du plan d'action stratégique 2020-2025 du Comité de Bioéthique du Conseil de l'Europe - Committee on Bioethics of the Council of Europe Strategic Action Plan 2020-2025 – 2 juin 2020 à Strasbourg au palais de l'Europe.***

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a soutenu un nouveau plan d'action stratégique de cinq ans, présenté par le Comité de bioéthique, sur les droits de l'homme et les technologies en biomédecine. Destiné à protéger la dignité humaine, les droits de l'Homme et les libertés individuelles à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, ce plan d'action met particulièrement l'accent sur les réponses aux principaux défis soulevés par les développements technologiques et l'évolution des pratiques biomédicales.



Pour plus d'information : <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/-/protect-human-rights-in-biomedicine-a-new-human-and-technology-plan-2020-2025-was-adopted-by-the-committee-on-bioethics>

---

### ***Summer Course: Ethics in Dementia Care (7-10 July 2020) - The Leuven Institute for Ireland in Europe Janseniusstraat 1 3000 Leuven, BELGIUM***

The number of persons with dementia will rise considerably in the years to come. The increasing prevalence of dementia and the treatment and care for people with dementia present a myriad of important ethical questions and responsibilities. What do we think of the quality of life of people with dementia and of their subsequent end of life? What are the opinions about vulnerability and dignity in case of dementia? What do we consider to be 'good care' and 'a good death' for persons with dementia?

The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organisational-ethical approaches to dementia care. During the course, national and international experts will give presentations on various ethical topics in the domain of dementia care. Time will be provided for intensive discussion and interaction.

**Attendees:** The course is of interest to participants from diverse professional backgrounds, such as health care administration, medicine, nursing, psychology, social work, philosophy and theology, and is open to healthcare and social workers, people from universities, university colleges, and patient associations, and members of ethics committees, and to PhD students undertaking courses of study in these areas.

**Download:** [Flyer - Brochure](#)

**Registration:** Deadline for Early Bird Registration and payment: **before May 15<sup>th</sup> 2020**. To register for this course click on the following [link](#). [More details](#)

---

### ***Bioéthique et éthique des sciences et des technologies – Secteur des sciences sociales et humaines – UNESCO***

***Information mise à jour en raison de l'épidémie du Covid 19 : Le congrès mondial de bioéthique qui devait se dérouler en présentiel sur le campus de l'Université de Pennsylvanie ainsi que la rencontre du réseau international 2020 sur les approches féministes de la bioéthique, prévue à Philadelphie, les 17 et 18 juin 2020, ont été annulés et passeront sur une plate-forme virtuelle.***

### ***Congrès mondial de bioéthique 2020, États-Unis d'Amérique, 19-21 juin 2020***

Organisée par le Département d'éthique médicale et de politique de santé de l'Université de Pennsylvanie, ce congrès universitaire a lieu tous les deux ans, généralement en alternance entre un pays à revenu élevé et un pays à revenu faible ou moyen. Les trois derniers Congrès ont eu lieu à Bengaluru, en Inde ; à Édimbourg, en Écosse ; et à Mexico, au Mexique. Cette édition 2020 a deux objectifs principaux : (i) en tant que seule manifestation mondiale dans ce domaine, elle vise à faciliter les débats interdisciplinaires et transnationaux sur les questions de bioéthique d'avant-garde et à mettre en valeur les perspectives qui se dégagent de l'établissement du programme ; (ii) elle vise à élargir le champ des chercheurs dans le monde...

Le Congrès se déroulera en anglais.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet de l'Association internationale de bioéthique (<http://iab-website.iab-secretariat.org>), ainsi que le site internet de la conférence (<https://iab2020.org>).

Contact Email : [contact@iab2020.org](mailto:contact@iab2020.org)

### ***Réunion du réseau international 2020 sur les approches féministes de la bioéthique, Philadelphie, les États-Unis d'Amérique, 17-18 juin 2020***

Le Réseau international sur les approches féministes à la bioéthique (FAB) est un réseau d'activistes et de chercheurs et chercheuses travaillant dans le domaine de la bioéthique féministe, et est affilié à l'Association internationale de bioéthique. Le FAB est le plus grand sous-réseau de cette Association. La pré-conférence du FAB convoque une réunion de deux jours immédiatement avant le Congrès mondial de bioéthique les 17 et 18 juin 2020.

Le dernier événement du FAB 2020 sera une session plénière organisée conjointement avec l'Association internationale de bioéthique 2020.

La réunion se déroulera en anglais.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet de l'Association internationale de bioéthique (<http://iab-website.iab-secretariat.org>), ainsi que le site internet de la conférence (<https://www.ijfab.org/blog/2019/09/fab-2020-call-for-papers/>).

Contact : [contact@iab2020.org](mailto:contact@iab2020.org)

## L'Association des Amis du Master Éthique de Strasbourg (AAMES)



L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

**Principales activités organisées par l'AAMES :**

- **L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires** où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg. L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise **également des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte**
- **En 2020 de nouvelles activités sont programmées :**
  - **Le concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C ».** Organisation du concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C » avec l'Espace de Réflexion Éthique du Grand Est (EREGE). *Informations à venir.*
  - **Un cycle de projections « Penser l'éthique par le cinéma documentaire »** à la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU)

**Et Retenez dès à présent** la programmation d'un Colloque international à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un projet de partenariat entre l'Université de Strasbourg et des Universités colombiennes :

**Sur le thème : « Quelles justes actions pour la construction de la paix et la réconciliation pour un peuple au sortir d'un conflit ? »**

**Lundi 16 novembre et Mercredi 18 novembre 2020  
à l'Université de Strasbourg**

Pendant deux journées, ce sujet sera exploré d'une façon pratique avec un regard croisé des expériences de la Colombie, du Rwanda, de la Nouvelle Calédonie et de l'Union européenne. Essentiellement, les chercheurs des universités colombiennes qui mènent depuis trois ans de recherches scientifiques sur le programme « *Reconstitution du tissu social dans les régions du post-conflit en Colombie* », nous feront part de leurs travaux. Leurs recherches qui s'ancrent dans le processus des accords de paix signés le 26 septembre 2016, entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et la guérilla de la Farc, s'intéressent principalement aux communautés rurales qui ont été affectées par les conflits armés dans les régions de Caldas, Sucre et du Chocó.

**Programme à venir**

Contact : [ceere-aames@unistra.fr](mailto:ceere-aames@unistra.fr) (adresse de l'AAMES) OU [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) (le CEERE transmettra votre message à l'AAMES). Pour en savoir plus sur l'AAMES et ses activités cliquez sur le lien suivant : <http://ethique.unistra.fr/presentation/qui-sommes-nous/aames/>

## Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !



### ***Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?***

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### ***Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.***

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### ***Quels sont les avantages fiscaux ?***

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an. Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### ***Comment faire ?***

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don [en cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex. Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

## Divers

## Divers



### ***Lettres du CEERE***

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) Rubrique *Actualités en éthique*. Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### ***Désabonnement***

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

### ***Aider, suggérer, pourquoi pas ?***

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr). Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !

Directrice de  
publication  
Marie-Jo THIEL

Nous contacter  
Tél. Secrétariat  
+33 (0) 3.68.85.39.68  
Tél. Direction  
+33 (0) 3.68.85.39.52  
[ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)